

Association Lozère Histoire et Généalogie

Notaire RAOUL 3E14031 St Chély d'Apcher, année 1645, AD Lozère, Relevé par Claude Guerrier

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
982	1645/03/13	Q	Albaret Ste Marie	ALBARET Bernard RAOUL Pierre	Bernard ALBARET de Masneuf confesse avoir reçu de Pierre RAOUL son beau-frère de la Roche 50l. Et deux couvertures de la dot constituée à Jeanne RAOUL en son C.M. par Me CAZALEDES	signé RAOUL
1064	1645/10/15	V	St Chély d'Apcher	ALBET Antoine, bourgeois MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieur Antoine ALET vend à Sieur Jacques MICHEL le pâturage acheté par le contrat ci-dessus pour 34l.	signé : ALBET, MICHEL
1067	1645/10/29	V	St Chély d'Apcher	ALBUISSON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre ALBUISSON d'Espouzolles, en son nom et celui des enfants de + Jean ALBUISSON son frère, vend à Sieur Jacques MICHEL un jardin avec courtilage sis à Espouzolles, pour 19l.	signé MICHEL
1026	1645/06/22	Q	Javols les Bessons	ALEGRE Jean SAVY Pierre	Jean ALEGRE d'Orbagnac confesse avoir reçu de Pierre SAVY son beau-père, 140l. en moins de la constitution faite à Marguerite SAVY en son C.M. par Me DAUDE (Javols).	
1105	1645/12/20	Obl.	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise BRUN Vidal	Françoise ALHIER vve d'Antoine VIDAL confesse devoir à Vidal BRUN son beau-fils, 105l. pour aimable prêt qu'elle s'engage à payer d'ici une année.	
961	1645/02/07	V	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Jean, presseur de drap AMOUROUX Mathieu, tisserand	Jean AMOUROUX vend à Mathieu AMOUROUX son frère un jardin contenant un boisseau et demi de terre pour 50l.	
1031	1645/06/26	Q	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Vidal, charpentier SAVY Barthélémy	Vidal AMOUROUX confesse avoir reçu de Barthélémy SAVY son beau-frère 43l.10s. en moins de la dot constituée à Anne SAVY femme du dit AMOUROUX	signé V. AMOUROUX
1041	1645/08/24	Tra.	St Chély d'Apcher Rimeize	ATTRAZIC Marguerite ATTRAZIC Pierre, meunier	Marguerite ATRAZIC vve de + Pierre DAUNIS transporte à Pierre ATRAZIC du Rouchat tous ses droits sur les biens de + Jean ATRAZIC et de + Agnès FOURNIER ses père et mère pour 60l.	
975	1645/02/17	Q	St Chély d'Apcher	ATTRAZIC Marguerite BESSEYRE Jean	Marguerite ATRAZIC vve de Pierre DAUNIS confesse avoir reçu de Jean BESSEYRE fils de + Alexandre 30l. que le dit + Alexandre devait à la dite ATRAZIC tel qu'il l'a déclaré en son T. reçu par Me CONORTON. Somme reçue des mains de Pierre DALMAS beau-père du dit Jean BESSEYRE suite à la dot constituée à Isabeau DALMAS sa fille.	
1065	1645/10/22	V	Arcomie (Tibiron)	BALDET Antoine PLAIGNES Pierre	Antoine BALDET vend à Pierre PLAIGNES un pré contenant deux charretées de foin pour 106l.10s. Laquelle somme est déléguée à Me Christophe MICHEL sieur du Roc dont le vendeur est débiteur par obligation du 06/05/1644 par Me BONNEFOY.	signé DUROC

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1017	1645/05/25	Acc.	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	BATIFOL Pierre CAILA André, bourgeois	Accord est trouvé entre Pierre BATIFOL de Cineyrac et André CAILA concernant un litige existant entre-eux suite à la vente faite le 15/07/1644 par moi notaire.	cf : 531
1102	1645/12/07	CM	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Etienne, tisserand ASTIER Isabeau	Etienne BESSEYRE fils de + Jean et de Jeanne MARTOURET d'une part et Isabeau ASTIER fille de Bernard et Jeanne COMBET d'autre. Les dits Bernard ASTIER et Jeanne COMBET fant donation à leur fille de le moitié de tous leurs biens sous réserve d'usufruit	présence de François MARTOURET oncle de la future.
976	1645/02/17	Q	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Jean DALMAS Pierre, couturier	Jean BESSEYRE fils de + Alexandre confesse avoir reçu de Me Pierre DALMAS son beau-père 90l., une couverture et deux linceuls en moins de la constitution faite à Isabeau DALMAS sa fille en son C.M.	signé DALMAS
1057	1645/10/07	V	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Jean, tisserand CHABERT Marguerite	Jean BESSEYRE fils de + Alexandre vend à Marguerite CHABERT fille de + Pierre CHABERT cardeur, un étage supérieur et galetas au-dessus, sis au faubourg inférieur, pour 186l. Servant en partie à payer des obligations du vendeur envers Isabeau PAULHAC.	
1081	1645/11/12	T	Les Bessons	BEYRES Etienne	à Jeanne EBLE sa femme, outre le gain de survie de 300l. Noté à son C.M., la somme de 300 autres livres plus le blé et foin de la présente année.....; à Hélix VALENTIN sa belle-mère l'obligation qui lui est due par Jean SALGUES; à Marguerite BEYRES sa soeur, femme de Jean BLANC, les droits qu'il a sur deux champs sis à Barbus à lui adjudé par la dispersion des biens de + Pierre TUFFERY, plus une jument; à Pierre BEYRES son frère 100l.; à Pierre BEYRES vieux, fils d'Etienne BEYRE une vache que le dit Etienne frère du testateur tient en précaire; institue Antoine BEYRES son frère aîné son H.U.	
1104	1645/12/17	Q	Les Bessons	BLANC Jean BEYRES Antoine	Jean BLANC marie de Marguerite BEYRES confesse avoir reçu d'Antoine BEYRES son beau-frère de Combret, 225l., une vache, une robe.... en moins de la constitution faite par le dit Antoine à la dite Marguerite en son C.M. du 27/02/1637 recu par Me VALENTIN et Me MEYSSONIER	signé BLANC
1003	1645/04/18	Q	Les Bessons	BLANC Jean MICHEL Etienne	Jean BLANC natif de la Maliège, habitant Barbus, confesse avoir reçu d'Etienne MICHEL de Lisle, 36l. en moins des 150l. données par + Pierre BEYRES beau-frère du dit MICHEL, à Marguerite BEYRE sa soeur et femme du dit BLANC par contrat devant Me MOUSSIER.	signé BLANC

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1001	1645/04/12	Q	St Privat du Fau Les Bessons	BLANCON Vidal et Vidal BOUCHARENC Cebelhe	Vidal et Vidal BLANCON père et fils du Villard-Grand confessent avoir reçu de Cebelhe BOUCHARENC et de + Bertrand CHALVET son beau-fils, la dite BOUCHARENC femme du dit BLANCON père habitant la rochette, 225l.5s. n moins de la constitution faite à Cecilhe POULALHION femme du dit BLANCON fils en son C.M. par Me BUFFIERE (Le Malzieu)	signé BLANCON fils
1095	1645/12/01	Q	St Chély d'Apcher	BONHOMME Jean et CHANTELOUBE Jeanne SARRAZIN Jacques	Jean BONHOMME et Jeanne CHANTELOUBE beau-frère et belle-sœur, confessent avoir reçu de Jacques SARRAZIN 25l. suite à l'échange de maison fait entre les dits BONHOMME et SARRAZIN	cf : 973
952	1645/01/27	Acc.	La Fage St Julien La Fage Montivernoux	BONNEFOY Pierre ALVERGNAS Guillaume et BONNEFOY Antoine	Pierre BONNEFOY de Lacham en son nom et celui d'Antoine BONNEFOY son père trouve accord avec Guillaume ALVERGNAS d'Anglars donataire de Marguerite ALVERGNAS sa sœur femme de + Etienne BARRES et avec Antoine BONNEFOY d'Anglars comme mari de Catherine BARRES, fille du dit + Etienne et de la dite Marguerite ALVERGNAS pour mettre fin au procès très compliqué existant entre eux suite à une obligation conjointe de 05/1636 d'Antoine et Pierre BONNEFOY et de + Etienne BARRES envers Pierre BEZ de St Chély d'Apcher par Me BRUGEYRON.	mention d'Agnès BARRES femme du Pierre BONNEFOY
977	1645/02/17	Q	St Chély d'Apcher	BOSSE Jean ATTRAZIC Marguerite	Jean BOSSE confesse avoir reçu de Marguerite ATTRAZIC sa belle-mère 42l. En moins de la constitution faite à Isabeau DAUNIS sa fille en son C.M. avec le dit BOSSE	
1043	1645/08/24	Q	St Chély d'Apcher	BOSSE Jean ATTRAZIC Marguerite	Jean BOSSE confesse avoir reçu de Marguerite ATTRAZIC sa belle-mère 42l. en moins de la constitution faite à Isabeau DAUNIS sa fille en son C.M. avec le dit BOSSE par Me MOUSSIER.	
1001	1645/04/12	T	Les Bessons	BOUCHARENC Cebelhe	à Michel POULALHON son fils 210l, et à Jean POULALHON son autre fils 195l. Sommes qu'elle s'était réservée dans son C.M. avec Vidal BLANCON du 05/02/1630 par Me BUFFIERE (Le Malzieu); à Cecilhe POULALHON sa fille, femme de Vidal BLANCON fils, une vache; à Jeanne BLANCON fille de la dite Cecilhe une brebis; à Vidal BLANCON son mari 30l. et le droit de "premorance" (?); instutue Jeanne POULALHON sa fille, femme de + Bertrand CHALVET, son H.U.	présence de Jean et Bertrand BOUCHARENC dit Auvergnat père et fils, de Jean BOUCHARENC frère et fils de + Pierre
963	1645/02/09	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Jean CHALVET Jean, bourgeois	Jean BOUCHARENC dit Auvergnat, de la Rochette, vend à Sieur Jean CHALVET le restant d'un champ vendu le 19/12/1644 au dit acquéreur, contenant 4 cartonnées de terre, pour 13l.	signé CHALVET

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1075	1645/11/09	Q	Les Bessons	BOUCHARENC Pierre RIMEIZE Jean	Pierre BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean RIMEIZE son beau-père 40l. de la constitution de dot faite à Imberte RIMEIZE sa fille en son C.M. par moi notaire	
1092	1645/11/30	CM	Les Bessons St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Pierre CAZALEDES Jeanne	Pierre BOUCHARENC jeune, fils de + Etienne de Veyres d'une part et Jeanne CAZALEDES de Civergols, fille de + Pierre et de Catherine CABAREL d'autre. La dite Catherine GABAREL constitue dot à sa fille de 150l. La dite Jeanne CAZALEDES s'est constitué de son chef une paire de boeufs, un taureau, Antoine BOUCHARENC frère du futur lui fait donation d'un chazal de maison sis à Veyres.	signé (Antoine) BOUCHARENC
1069	1645/11/04	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	BOUDON Pierre, maçon MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Rimeizenc vend à Sieur Jacques MICHEL un pâturage et deux petits bois situés au dessus, le tout au dit Rimeisenc pour 115l.10l., cette vente annulant deux obligations en faveur du dit MICHEL.	signé MICHEL
979	1645/02/27		St Chély d'Apcher La Fage St Julien	BOULET Antoine NOZEYRETTE Jean	accord de bornage d'un pré entre les parties.	
1084	1645/11/16	T	St Chély d'Apcher	BOULET Gonette vve de Pierre CHABERT, cardeur	instituée sa sépulture dans l'église des RR.PP Cordeliers de St François, à Vidal et Antoine CHABERT ses fils à chacun 5s.; à Anne CHABERT sa fille, femme de Pierre GIRARD 5s., à Antoine, Jean, autre Antoine, Jeanne et autre Jeanne BOYER enfants de + Antoine BOYER et d'Anne CHABERT sa fille, à chacun 5s.; instituée Marguerite CHABERT sa fille son H.U.	mention de + Antoinette CHABERT fille de la testatrice, femme en 1ères noces de Guion BONHOMME et en secondes de MARSILHAT du Malzieu.
1060	1645/10/08	T	St Chély d'Apcher	BOUREYRE Jeanne (probablement BOURRIER)	à Isabeau BOUSSUGE sa fille 100l.; à Jean, autre Jean, autre Jean et autre Jean ses quatre fils, à chacun 30l.; instituée Jean BOUSSUGE son mari son H.U. sous réserve de rendre l'hérédité à l'un de ses fils.	la T. de Brassac, habitant Sarroul
1062	1645/10/09	Q	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	BRASSAC Cécile VIDAL André	Cécile BRASSAC vve de Jean SAVY de Mazeyrac confesse avoir reçu de André VIDAL fils de + Jean des Clauzes, 24l. suite au contrat entre le dite BRASSAC et André et Vidal VIDAL frères.	
1062	1645/10/09	Q	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	BRASSAC Cécile VIDAL Vidal	Cécile BRASSAC vve de Jean SAVY de Mazeyrac confesse avoir reçu de Vidal VIDAL fils de + Jean des Clauzes, 24l. suite au contrat entre le dite BRASSAC et André et Vidal VIDAL frères.	

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1071	1645/11/05	T	La Fage St Julien (Recoules)	BRASSAC Durand	à Marguerite BRASSAC sa fille ainée 300l.; à Jeanne, Catherine et Jacques BRASSAC ses fille et fils, à chacun 100l.; institue catherine RONGET sa femme son H.U.	
981	1645/03/09	Q	La Fage St Julien	BRASSAC Durand BRASSAC Vidal	Durand BRASSAC de Recoules confesse avoir reçu de Vidal BRASSAC son frère du Viala 10l. Pour ses droits maternels.	
1096	1645/12/01	T	La Fage St Julien (le Viala)	BRASSAC Jean, maçon	à Jean BRASSAC son filieul fils de Jean son frère d'Aubuges, 9 cestiers de blé et 107l. qui lui son dûs par le dit Jean son frère; à Antoine BRASSAC son neveu de Recoules fils de + Durand son frère, 72l.; à Antoinette BRASSAC sa sœur de la Vaisseyre 18 cartonnées de blé, 9l. et deux vaches pleines; à Jeanne BRASSAC de" Chantejal une obligation de 51l. plus 8 cartonnées de blé; à Anne BRASSAC sa soeur femme de Jean POULALHON d'Alauzier 28l. et une obligation de 14l.; à Anne LAFON fille de Pierre LAFON de Chantejal et femme de Guillaume RECOULES de la Croze, une obligation de 5l.10s. que le dit RECOULES lui doit; à Jean BRASSAC second du nom son frère de St Urcize, 5 cestiers de blé et 21l. plus diverses obligations; à Antoinette et Isabeau BRASSAC filles de + Pierre BRASSAC son frère de la Fage, une obligation cu dit + Pierre et à chacune deux cestiers de blé; à Antoine BRASSAC plus jeune, fils de Vidal son frère du Viala, son grenier et 23l.; à Philippe BRASSAC fille du dit Vidal du Viala, son coffre; à Jeanne BRASSAC sa soeur vve de Jean BETRES de St laurent de Veyres, 28l. que Guillaume FILHON son gendre lui doit; institue Vidal BRASSAC son frère ainé du Viala son H.U.	le testateur, troisième du nom fils de + Antoine BRASSAC
1007	1645/04/27	Sub.	La Fage St Julien	BRESCHET Pierre, marchand BOULET	Sieur Pierre BRESCHET a acquis devant Me ALBET, de Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont un escousson de pré pour 61l., par le présent contrat Pierre BRESCHET subroge le dit BOULET à la dite acquisition pour 61l.	
948	1645/01/19	V	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	BRESCHET Pierre, marchand MANHE Jean	Sieur Pierre BRESCHET vend à Jean MANHE des Salhens un pré contenant 4 charretées de foin, acquis de Mathieu BRESCHET son frère, pour 300l. qui seront payées en 7 annuitées.	
941	1645/01/05	V	La Fage St Julien (Chaulhac)	BROS Catherine BOULET Jean	Catherine BROS vve de Guillaume BISCARRAT vend à Jean BOULET jeune, son beau-frère, partie de la grange qu'elle a au dit lieu plus la moitié du petit "ayral" sis devant la dite grange le tout pour 60l.	
1010	1645/05/14	Q	St Chély d'Apcher	CAILA André, bourgeois RAOUL Vidal	sieur André CAILA confesse avoir reçu de Vidal RAOUL de Sarrus, 35l. en moins du prix de la vente de la maison selon contrat par moi notaire.	signé CAILA

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1100	1645/12/04	Obl.	St Sauveur de Peyre	CHABANON Guillaume AVIGNENT Jacques, bourgeois	Guillaume CHABANON de Fontanes confesse devoir à Sieur Jacques AVIGNENT 400l. et 38 cestiers de blé par plusieurs obligations consenties par le dit CHABANON et par + Etienne CHABANON son père à Sieur Jean AVIGNENT père du dit Jacques et confirme les hypothèques liées à ces obligations.	signé : CHABANON, AVIGNENT
1013	1645/05/22	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	CHABANON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre CHABANON de Vareilles vend à Sieur Jacques MICHEL un petit pré contenant une demi-charretée de foin pour 19l. payées par l'annulation d'une obligation	signé MICHEL
985	1645/03/23	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	CHABANON Pierre AURIAC Catherine	Pierre CHABANON de Vareilles vend avec faculté de rachat à Catherine AURIAC vve de Pierre SARRAZIN, marchand, un pré de 4 charretées de foin à 12 quintaux la charretée pour 243l. annulant une obligation consentie au dit + SARRAZIN du 24/08/1638 devant Me MOUSSIER par + Pierre CHABANON père du vendeur.	
1014	1645/05/23	Q	St Chély d'Apcher	CHALVET Jean et Jacques, bourgeois CAILA André, bourgeois	Sieurs Jean et Jacques CHALVET père et fils, confessent avoir reçu de Sieur André CAILA 300l. en moins de la constitution faite à demoiselle Jeanne CAILA femme du dit Jacques CHALVET en son C.M. par Me HERMET.	signé : CHALVET, CHALVET, CAILA
981	1645/03/11	Q	St Chély d'Apcher	CHAMBE Jean, marchand CAZALEDES Agnès	Jean CHAMBE confesse avoir reçu d'Agnès CAZALEDES sa femme 300l. De sa constitution de dot	mention d'Isabeau ROBIN première femme du dit CHAMBE et de Marguerite et Jean CHAMBE enfants du premier lit. Signé CHAMBE
983	1645/03/17	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	CHARDAYRE Antoine MICHEL Jacques, docteur en droit	Antoine CHARDAYRE natif de Rimeizenc, vend à Sieur Jacques MICHEL un pré contenant une charretée de foin, baillé au dit CHARDAYRE par Pierre BOUDON son beau-frère, pour 69l.	signé MICHEL
972	1645/02/13	V	Termes Le Bacon	CHARREYRE Jean BRENGER Antoine, prêtre	Jean CHARREYRE de Chantejal vend à Me Antoine BRENGER l'acquisition faite par la subrogation ci-dessus pour 63l.	signé BRENGER
993	1645/03/31	Acc.	St Chély d'Apcher	CHASTANG André BOULET Jacques, marchand	Il y a accord entre André CHASTANG fils de Pierre et Sieur Jacques BOULET son beau-frère pour mettre fin au procès existant entre eux concernant le reste de la dot constituée à + Claude BOULET femme du dit André suite au legs faits par + Antoine BOULET et + Anne LOMBARD père et mère de la dite Claude et dont le dit Jacques BOULET est l'héritier.	

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1004	1645/04/20	CM	St Marc (15) St Chély d'Apcher	CHAZOT Guillaume BEZ Jeanne	Guillaume CHAZOT fils de + Gaspard et d'Agnès CHARREYRE d'une part et Jeanne BEZ fille de + Benoît et de Jeanne COURRIER assistée de Me Benoît BEZ et de Claude TIEULON ses ayeul et ayeule d'autre. Benoît BEZ et Claude TIEULON mariés, font donation à Jeanne BEZ leur petite fille de tous leurs biens et droits, s'en réservant l'usufruit, de même la dite TIEULON se réserve 30l. qu'elle donne à Jeanne BEZ sa fille femme de Pierre CHALVET, 10l. à donner après sa mort à Anne BEZ sa petite fille femme de Jean MANHE ainsi que 5l. à Claude BEZ son autre petite fille et femme de Jean CHASTANG. Le dit CHAZOT promet d'apporter la somme de 700l.	présence de Mathieu CHAZOT frère du futur signé BEZ, J. BEZ, MANHE
1108	1645/12/28	V	St Chély d'Apcher	CLAVEL Jean MICHEL Jacques, docteur en droit	Jean CLAVEL d'Espozolles vend à Sieur Jacques MICHEL un jardin contenant deux boisseaux de terre pour 8l.	signé MICHEL
1010	1645/05/14		St Chély d'Apcher	COGARDEAU Jean, marchand MANHE Jean	Sieur Jean COGARDEAU et Jean MANHE de Sarroul, ont fait partage d'un champ, i/3 au dit MANHE et 2/3 au dit COGARDEAU par moyen de l'achat qu'il a fait de Benoît BEZ.	signé MANHE
1022	1645/06/05	Sub.	St Chély d'Apcher	CONORTON Pierre, notaire MICHEL Christophe, conseiller du Roi	Me Pierre CONORTON subroge à Me Christophe MICHEL : l'acquisition faite d'Alexandre et Antoine BRUNET d'Aldin par contrat devant moi notaire du 10/01/1643, plus la moitié de celle faite de Raulet VIDAL d'Aldin le 12/03/1643 par moi notaire, plus les acquisitions faites d'Antoine, Gabrielle et Jean BRUNET frères et soeur d'Aldin par Me ALBET de 01/05/1645. La susdite rémission faite pour 445l.	signé : CONORTON, DUROC
1019	1645/05/26	Acc.	St Chély d'Apcher Rimeize	CONSTANT Bertrand, docteur et avocat CHASTANG André	Il y accord entre les parties qui étaient sur le point d'entrer en procès pour trouver un moyen d'apporter l'eau de la rivière au pré du dit CONSTANT à travers les propriétés du dit CHASTANG, l'accord porte sur quelques échanges de terre.	
1056	1645/10/02	V	St Chély d'Apcher Rimeize	CONSTANT Bertrand, docteur et avocat CHASTANG André	Me Bertrand CONSTANT vend à André CHASTANG de Sarrouilhet un pâturage contenant une cartonnée et demi pour 45l.	signé CONSTANT
1075	1645/11/09	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	CONSTANT Vidal MICHEL Christophe, conseiller du Roi	Vidal CONSTANT vend avec faculté de rachat, à Monsieur Christophe MICHEL sieur du Roc un pré de deux charretées de foin pour 84l. payées par l'annulation de deux obligations et l'arrentement d'un pré pour les deux années passées.	signé DUROC
1042	1645/08/24	Obl.	Termes St Chély d'Apcher	COURDESSE Isabeau PAGES Jacques	Isabeau COURDESSE vve de + Antoine PAGES de Vigours confesse devoir à Jacques PAGES 42l. pour aimable prêt.	

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1052	1645/09/14	Tra.	St Alban sur Limagnole	DELHOSTAL Jean DELHOSTAL Denis	Jean DELHOSTAL de Lesteires transporte à Denis DELHOSTAL son neveu, fils de Jean de Lajo, tous ses biens et droits lui appartenant du fait de la donation faite par Agnès PELISSIER sa mère devant Me MEYSSONIER, pour 60l.	
1059	1645/10/08		Rieutort Les Bessons	DELORME Antoinette BLANC Jean	Antoinette DELORME vve de + Antoine BOYER de Vitrolles confesse avoir reçu de Jean BLANC natif de la Malige (St Alban) 30l. en moins de la vente d'une maison sise aux Bessons, la dite somme payée des mains d'Etienne MICHEL en moins des 150l. données à Marguerite BEYRES femme du dit BLANC par + Pierre BEYRES son frère par contrat de Me MOUSSIER	
1012	1645/05/18	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Jean et Jean MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieurs Jean FOURNIER procureur et Jean FOURNIER greffier de la ville, père et fils, confessent avoir reçu de Sieur Jacques MICHEL 500l. En moins de la constitution de dot faite à demoiselle Jeanne de MICHEL femme du dit Jean FOURNIER fils en son C.M. par moi notaire.	signé : FORNIER, FORNIER, MICHEL
965	1645/02/09	Obl.	St Chély d'Apcher	GALIN Jean, boucher SAINT FLOUR Jean	Jean GALIN confesse devoir à Jean SAINT FLOUR 25l.	signé SAINT FLOUR
988	1645/03/26	V	St Chély d'Apcher	GALIN Jean, boucher SAINT FLOUR Jean	Jean GALIN vend à Jean SAINT FLOUR une maison et boutique, la boutique donnant sur la Grande Rue pour 285l.	signé SAINT FLOUR
1091	1645/11/29	Q	St Chély d'Apcher	GALIN Jean, boucher SAINT FLOUR Jean, apothicaire	Jean GALLIN confesse avoir reçu de Me Jean SAINT FLOUR 20l. pour les intérêts de deux années de la somme de 160l. que le dit SAINT FLOUR doit au dit GALLIN suite au contrat de vente d'une maison.	signé SAINT FLOUR
1088	1645/11/22	Obl.	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	GOTTY Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre GOTTY de Rimeizenc confesse devoir à Sieur MICHEL 530l. suite à plusieurs obligations, somme que le dit GOTTY s'engage à rembourser d'ici 5 ans,	
1034	1645/08/09	Q	Rimeize St Chély d'Apcher	GRANIER Jean CHASTANG Jean, granger	Jean GRANIER de Monteil confesse avoir reçu de Jean CHASTANG son beau-frère d'Espouzolles, 60l. et une robe en moins de la constitution faite à Philip CHASTANG femme du dit GRANIER en son C.M. par Me HERMET	signé GRANIER
1051	1645/09/11	Obl.	La Fage Montivernoux St Chély d'Apcher	GRAS Jean BRESCHET Pierre, marchand	Jean GRAS des Fournets confesse devoir à Sieur Pierre BRESCHET 30l. pour compte final fait entre-eux.	
1032	1645/07/18	Sub.	St Chély d'Apcher	GRAS Jean, bourgeois BOULET Antoine	Sieur Jean GRAS subroge Antoine BOULET fils de + Antoine marchand, en l'acquisition qu'il a faite de Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont de deux charretées de foin d'un pré sis au Puech, par contrat de Me ALBET, pour 60l.	signé GRAS

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1009	1645/05/11	V	Rimeize St Chély d'Apcher	GRIMAL Etienne PANAFIEU Pierre, bourgeois	Etienne GRIMAL de Chassignoles vend à Sieur Pierre PANAFIEU partie d'un champ sis à Chassignoles pour 10l.	signé PANAFIEU
977	1645/02/20		Rimeize	GRIMAL Guillaume DAUNIS Agnès	accord d'échange de terres entre le dit GRIMAL de la Chalmette et la dite DAUNIS vve de Pierre MATHIEU de Monteil	
1011	1645/05/15	V	Rimeize St Chély d'Apcher	GRIMAL Guillaume PANAFIEU Pierre, bourgeois	Guillaume GRIMAL de la Chalmette end à Sieur Pierre PANAFIEU un champ contenant 5 cartonnées de terre pour 37l.	signé PANAFIEU
1087	1645/11/17	Don.	St Chély d'Apcher	LEBRE Marguerite	Marguerite LEBRE vve de Sieur Jean CAILA bourgeois, fait donation à Jacques, Gabrielle et Catherine BENEL enfants de Me Vidal BENEL et d'Anne CAILA sa fille, au dit Jacques son petit-fils et filieul 30l. pour apprendre à lire et à écrire, et aux dites Gabrielle et Catherine 3l. chacune. Ces sommes à prendre sur la somme réservée dans le C.M. de Me Etienne CAZALEDES notaire et de Jeanne CAILA fille de la donatrice.	signé BENEL
962	1645/02/08	Obl.	St Chély d'Apcher	MARTOURET Isabeau BOULY Etienne, serrurier	Isabeau MARTOURET assistée de Georges BOIGER son mari confesse devoir à Me Etienne BOULY 24l. suite à prêt qu'ils promettent de payer d'ici 3 ans et pour ce faire hypothèque un jardin	
1053	1645/09/15	T	Les Bessosn (la Védrine)	MATHIEU Catherine	à Jeanne, Marguerite et Delphine BOUCHARENC ses filles, à chacune 80l.; à Pierre BOUCHARENC son fils plus jeune 60l.; institue Jean BOUCHARENC son fils aîné son H.U.; fait en la maison de Jean VALY où la testatrice et Guillaume BOUCHARENC son mari habitent.	femme de Barthélémy BOUCHARENC
1078	1645/11/12	CM	La Fage Montivernoux	MATHIEU Louis ROUSSET Marie	Louis MATHIEU d'Anglars fils de + Jean d'une part et Marie ROUSSET des Fours fille de + Pierre et de Marie PASTRE d'autre. La dite Marie PASTRE fait donation à sa fille diverses terres : prés, champs et jardins	signé MATHIEU
1034	1645/08/03	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MIALHANE Jean, cellier CHARBONNIER Jean	Jean MIALHANES confesse avoir reçu de Jean CHARBONNIER de Chaulhac 35l. en moins du contrat passé par les dits MIALHANES et CHARBONNIER et Jean BARLET le 05/07/1640 par moi notaire	
1069	1645/11/02	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MIALHANES Antoine, cellier CHARBONNIER Jean et Bernard	Antoine MIALHANES confesse avoir reçu de Jean et Bernard CHARBONNIER père et fils de Chaulhac, 50l. pour reste et entier paiement de la somme de 100l. Dont le dit Jean CHARBONNIER était engagé par obligation du 05/07/1640 par moi notaire.	
1080	1645/11/12		St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	MICHEL Christophe MATHIEU Louis	échange de terres sises à La Fage entre Christophe MICHEL Sieur du Roc et Louis MATHIEU d'Anglars fils de + Jean.	signé DUROC

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1090	1645/11/28		St Chély d'Apcher	MICHEL Christophe, conseiller du Roi BROS Jean	Me Christophe MICHEL sieur du Roc subroge Jean BROS dit Rouquat de Sarroul aux acquisitions qu'il a faite au dit lieu de Sarroul, à savoir : un pré acquis de Jeanne BRUN et d'Isabeau BASCLE mère et fille, un pré acquis d'Etienne PASCAL, un champ acquis de Me Jean CONORTON marchand,	contrat annulé le 03/11/1649 par commun accord signé : DUROC, BROS
1077	1645/11/09	Arr.	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MICHEL Christophe, conseiller du Roi CONSTANT Vidal	Monsieur Christophe MICHEL arrente pour 6 ans à Vidal CONSTANT le pré obkjet deu contrat de vente ci-dessus moyennant 4l.10s./an	
1073	1645/11/05	Sub.	St Chély d'Apcher Termes	MICHEL Christophe, conseiller du Roi ALHIER Pierre	Me Christophe MICHEL sieur du Roc a acquis par contrat devant Me PAGES un champ de Jean CONORT d'Azidiols, par le présent contrat il subroge cet acquisition à Pierre ALHIER de Martel pour 32l.	
1067	1645/10/27	Q	Les Bessons ?	MICHEL Etienne CHASTANG Jacques	Etienne MICHEL confesse avoir reçu de Jacques CHASTANG son beau-frère 50l. pour reste et entier paiement de la dot constituée à Louise CHASTANG femme du dit MICHEL en son C.M. par moi notaire.	
969	1645/02/13	Sub.	St Chély d'Apcher Termes	MICHEL Jean, bourgeois CHARREYRE Jean	Jean MICHEL subroge à Jean CHARREYRE de Chantejal l'acquisition faite devant Me VALENTIN, qu'il fit de Pierre LAFON de Chantejal d'une charretée de foin à prendre sur un pré appelé la Barre, la dite subrogation faite pour 63l.	signé MICHEL
1037	1645/00/00	T	St Chély d'Apcher	MICHEL Jean, notaire	le 20/02/1635 Me Jean MICHEL bachelier en droit, notaire, bourgeois et lieutenant de Justice a fait un T. holographe et institué Me Jacques MICHEL docteur en droit, son fils aîné fils de sa première femme, feu d'elle Françoise HERMET. Depuis il a marié sa fille d'elle Françoise MICHEL d'un second lit avec le Sieur Jacques GALLIN lui a constitué dot et aurait révoqué le leg fait en son T. holographe. Aussi présentement le Sieur Jean MICHEL a fait devant moi notaire son T. Il établit sa sépulture en la chapelle de St Claude de l'église des frères mineurs. Il lègue à Jean, Vidal, Christophe et Jacques MICHEL ses fils à chacun 5s.; aux successeurs de + Marguerite MICHEL femme de Me Jacques RUAT sieur de Sarroul docteur en droit, à Antoinette MICHEL femme de noble Aymar du MONT, à Françoise MICHEL femme de Sieur François CHASTANG, à Marguerite MICHEL femme du Sieur PANAFIEU et à Françoise MICHEL femme du Sieur GALLIN ses filles, à chacune 5s.; institue Sieur Jacques MICHEL son fils aîné son H.U.	

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1033	1645/07/20	Arr.	St Chély d'Apcher les Bessons	MICHEL Vidal, bourgeois BRUN Claude	Sieur VIDAL MICHEL prolonge pour 6 ans à Claude BRUN vve d'Antoine BRASSAC, le droit de rachat et l'arrentement d'un champ qu'il a acquis du dit BRASSAC par contrat du 11/011636 pour 18l.15s./an	signé MICHEL
980	1645/03/09	Q	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	MURET Françoise BOISSONADE Jean	Françoise MURET vve de Jean VIDAL de la Clauze confesse avoir reçu de Jean BOISSONADE marie de Jeanne BONNEFOY 9 l. pour reste et entier paiement du leg fait par + Marguerite BOYER à la dite MURET en son T. par me FILHON. La dite BONNEFOY héritière de Pierre BOYER son premier mari.	signé BOISSONADE
987	1645/03/25	Acc.	St Chély d'Apcher	MURET Pierre, couturier MANHE Jean	Pierre MURET a acquis de + Etienne CHALVET par vente casuelle du 15/08/1630 devant moi notaire, un pré qu'il n'a pu occuper. Le procès intenté a été interrompu du fait du décès du dit CHALVET. Le champ étant tenu actuellement par Jean MANHE de Sarroul qui dit l'avoir acquis du Sieur de Sarroul depuis 2 ans. Pourmettre fin à cette situation Pierre MURET subroge Jean MANHE à la vente casuelle su'il fit de + Etienne CHALVET pour 27l.	
984	1645/03/20	Q	Les Bessons	NOYRAGUET Bertrand et Jean SABY Pierre	Bertrand et Jean NOYRAGUET domiciliés à Camps à Tridou en Rouergue, confessent avoir reçu de Pierre SAVY 100l. sur la somme dûe à Guillaume NEYRAGUET suite à accord du 08/01/1643 par Me CONORTON	signé (Jean) NEYRAGUET
1008	1645/05/08	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean BOULET Antoine, marchand	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Antoine BOULET un jardin clos de murailles sis au Puech, pour 10l.	
992	1645/03/29	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean CHALVET Jacques, marchand	le 10/01/1645 Jean NOZEYRETTE a vendu sous réserve d'estimation, à Sieur Jacques CHALVET un pâtûrage et un champ sis au Puech del Mont, L'estimation faite les parties régularisent la dite vente.	cf : 946 signé CHALVET
991	1645/03/29	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean CHASTANG Jacques, marchand	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Me Jacques CHASTANG un champ de 14 cartonnées de terre pour 60l. annulant un précaire.	signé CHASTANG
999	1645/04/03	V	La Fage St Julien	NOZEYRETTE Jean BONNEFOY Jean	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Jean BONNEFOY second du nom, fils de + Vidal d'Aubuges, un champ pour 60l. Aannulant l'obligation consentie le 31/01/1644	cf : 432
998	1645/04/03	V	La Fage St Julien	NOZEYRETTE Jean MOURGUE Jean	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Jean MOUGUE d'Aubuges un champ pour 60l. en paiement d'une obligation consentie le 02/12/1642.	

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
942	1645/01/08	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean BOULET Antoine	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Antoine BOULET fils de + Antoine une cesterée de terre d'un sien champ pour 34l. payée à Jean MATHIEU presseur de drap à St Chély pour diverses obligations.	
946	1645/01/10	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean CHALVET Jacques, marchand	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Sieur Jacques CHALVET un pâturage de 9 cartonnées de terre et un champ d'une cesterée pour 130l. Annulant diverses obligation du dit NOZEYRETTE et de Jean NOZEYRETTE jeune, son frère, en faveur de demoiselle Jeanne d'ERBOUZE femme du dit CHALVET	cf : 992 signé CHALVET
947	1645/01/16		La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean CHALVET Jacques, marchand	Suite à la vente ci-dessus les parties ont convenu de faire estimer les biens vendus et en cas d'écart avec les 130l. les dites parties compléteraient dans un sens ou dans l'autre.	signé CHALVET
955	1645/02/03	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jean MURET Pierre, couturier	Jean NOZEYRETTE du Puech del Mont vend à Pierre MURET une partie de champ contenant 9 cartonnées de terre pour 40l. annulant 3 obligations.	
1048	1645/09/10	CM	La Fage St Julien Rimeize	PAGES Guillaume PELISSE Jeanne	Guillaume PAGES de Chaulhac fils d'autre Guillaume d'une part et Jeanne PELISSE de Chassignoles fille de + François et de + françoise POULALHON d'autre. La dite PELISSE s'est constituée dot de 215. selon le contrat ci-dessus, plus 30l. et un coffre de ses propres travaux. Le dit Mre Jean PELISSE son frère lui donne 40l. une robe, deux linceuls	signé PELISSE (prêtre)
1025	1645/06/11	Q	St Chély d'Apcher	PAGES Louis et Jacques GRIMAL Jean et Jean	Louis et Jacques PAGES, père et fils confessent avoir reçu de Jean et Jean GRIMAL père et fils, 100l. en moins de la constitution faite à Jeanne GRIMAL femme du dit Jacques PAGES	
990	1645/03/28	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	PAGES Pierre MURET Pierre, couturier	Pierre PAGES de Poulges vend à Pierre MURET un pré d'une charretée de foin pour 60l. payées par l'annulation d'obligations et d'un précaire. Le dit pré a fait l'objet d'un arrentement pour 3 années à raison de 4l./an.	
1058	1645/10/07	Q	St Chély d'Apcher	PAULHAC Isabeau CHABERT Marguerite	Isabeau PAULHAC confesse avoir reçu de Marguerite CHABERT fille de + Pierre 147l. que la dite CHABERT était chargée de lui régler par le contrat ci-dessus.	
1015	1645/05/23	Q	St Flour (15) Fau de Peyre	PELEGRIN Jean PELEGRIN guillaume	Jean PELEGRIN natif de Beauregard au Fau, habitant St Flour, confesse avoir reçu de Guillaume PELEGRIN son frère du dit Beauregard, 96l. de l'arrentement fait par Jean PELEGRIN à Mathieu ROUGIER de Beauregard le 25/07/1641 par Me CONORTON que le dit ROUGIER a transporté au dit Guillaume PELEGRIN.	signé : PELEGRIN, PELEGRIN

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1046	1645/09/10	Tra.	Rimeize	PELISSE Jeanne PELISSE Jean et Jean	Jeanne PELISSE de Chassignoles, fille de + François PELISSE et de + Françoise POULALHON, transporte à Me Jean PELISSE prêtre et à autre Jean PELISSE plus vieux ses frères tous ses biens et droits paternels et maternels consistant en l'hérédité de sa mère selon son T. par moi notaire et le leg fait par son père en son T. par Me VALENTIN, le tout pour 215l.	signé PELISSE (prêtre)
960	1645/02/05	V	St Chély d'Apcher	PEYTAVIN Antoinette HERMET Guillaume, notaire	Antoinette PEYTAVIN vve de Jean JALQUET vend à Me Guillaume HERMET la moitié lui appartenant d'un jardin pour 20l.	présence Jean et Maximilien JALQUET fils de la vendeuse. signé HERMET
1006	1645/04/25	V	Rimeize	PONSONALHE Pierre MAUREL Pierre	Pierre PONSONALHE du Rouchat vend à Pierre MAUREL de Pontarchat le reste d'un champ contenant 3 cartonnées de terre pour 14l.	
1021	1645/05/28	T	St Chély d'Apcher (Sarroul)	PORTEFAIX Catherine vve PRADAL Pierre	à Agnès PRADAL femme de Raymond MOURFOY (?) de Civeyrac, à Jeanne PRADAL femme de Vidal PICHON du Nogier, à autre Agnès PRADAL femme de Jean VALENTIN de Brassac et à Catherine PRADAL femme de Pierre MAUREL de Crozat, ses filles, à chacune 5s.; à Guillaume PRADAL son fils aîné 5s. confirmant la donation faite en son C.M. avec Isabeau d'ANGLES; à Jean et Vidal PRADAL ses fils à chacun 12l.; institue Jean PRADAL plus jeune son fils, son H.U.	
966	1645/02/10	V	St Chély d'Apcher	PRADAL Guillaume CAILA André, bourgeois	Guillaume PRADAL de Sarrus vend à Sieur André CAILA un champ d'une cesterée et contenant quelques buissons de pins plus un champ de 4 cartonnées de terre, le tout pour 18l.	signé CAILA
989	1645/03/26	V	St Chély d'Apcher	PRADEL Guillaume CAILA André, bourgeois	Guillaume PRADAL de Sarrus vend à Sieur André CAILA absent, représenté par Me Jacques CAILA prêtre, son frère, une petite étable sise à Sarrus avec son courtilage, pour 24l.	signé CAILA
1106	1645/12/21	Q	St Chély d'Apcher	PROUZET André HERMET Guillaume, notaire	André PROUZET vieux d'Espouzolles en son nom et celui d'André PROUZET son fils, confesse avoir reçu de Me Guillaume HERMET 29l.8s. du fait de la dot de Marie HERMET femme du dit PROUZET fils	signé HERMET
1063	1645/10/13	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne ALBET Antoine, bourgeois	Me Etienne PROUZET d'Espouzolles vend à Sieur Antoine ALBET une partie de pâturage contenant 3 cartonnées de terre pour 34l. annulant une obligation du 04/09/1644 Par Me BONNEFOY.	signé : PROUZET, ALBET

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1043	1645/09/06	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne, praticien MICHEL Jacques, docteur en droit	Me Etienne PROUZET d'Espouzolles vend à Sieur Jacques MICHEL un champ pâtural et bois, contenant 20 cartonnées de terre pour 60l.	signé : PROZET, MICHEL
958	1645/02/04	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne, praticien MICHEL Jacques, docteur en droit	Me Etienne PROUZET d'Espouzolles vend à Sieur Jacques MICHEL une maison couverte de tuiles, haut et bas avec basse-court et four, sise à Espouzolles, pour 60l.	signé : PROZET, MICHEL
1014	1645/05/22	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne, praticien CHASTANG Jacques, marchand	Me Etienne PROUZET d'Espouzolles, vend à Me Jacques CHASTANG un bois sis à Espouzolles contenant une cesterées de terre pour 9l.	signé : PROZET, CHASTANG
1102	1645/12/04	Q	St Chély d'Apcher	PROUZET Jean, tisserand BOULET Jacques, marchand	Jean PROUZET confesse avoir reçu de Sieur Jacques BOULET son oncle, 70l., à savoir : 10l. du leg fait par + Antoine BOULET à Gonette BOULET, 15l. léguées par + Claude BOULET à la dite Gonette et 45l. léguées par le dit Claude à Marguerite TALON femme du dit PROUZET. La dite Gonette BOULET ayant cédé ses legs à la dite Marguerite TALON sa fille en son C.M.	
1024	1645/06/06		Faverolles (15) St Chély d'Apcher	RIGAL (de) Jean MICHEL Christophe, conseiller du Roi	noble Jean de RIGNAL (RIGAL) seigneur de Faverolles, avertis des contrats de permutation de terres du 09/11/1642 par Me CHASTANG (Aumont) et de vente du dit jour 09/11/1642 par Me VALENTIN passés entre noble + Louis de RIGNAL vivant seigneur de Faverolles et le Me Christophe MICHEL sieur du Roc, le dit Jean tant en son nom que celui de demoiselle Jeanne D'APCHER sa mère vve de noble Gabriel de RIGNAL, approuve et ratifie les dits contrats.	signé DUROC
995	1645/03/31	V	St Chély d'Apcher	ROCHEMURE (de) François MICHEL Vidal, bourgeois	noble François de ROCHEMURE seigneur du Fraissee vend à Sieur Vidal MICHEL 4 cestiers de ble de rente annuelle et perpétuelle à prendre sur les gens d'Anglars pour 500l. que le dit seigneur du Fraissee dit vouloir employer à l'achat de terres de St Juery. Le dit seigneur du FRAISSEE promèt de faire ratifier la présente vente par demoiselle Françoise d'APCHER sa mère.	signé : de FRAISSE, MICHEL
1035	1645/08/15	V	Prunières St Chély d'Apcher	ROUSSET Jean, tailleur d'habits CONSTANT Bertrand, docteur en droit	Jean ROUSSET de Fermus vend à Me Bertrand CONSTANT sa part dans une mesure et chazal de moulin sur la rivière Truyère pour 20l.	mention de Jeanne ROUSSET vve d'André MATHIEU et autre Jean ROUSSET, sœur et frère du vendeur. Signé CONSTANT

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1036	1645/08/15	Obl.	Prunières St Chély d'Apcher	ROUSSET Jean, tailleur d'habits CONSTANT Bertrand, docteur en droit	Jean ROUSSET de Fermus confesse devoir à Me Bertrand CONSTANT 100l. de la rémission faite audit CONSTANT par Jean PITIOT tisserand de St Chély par contrat de Me CAZALEDES et que le dit ROUSSET était chargé de payer suite au contrat evc Catherine ROUSSET vve de Bernard CHARBONNIER de 1641 par Me DUCROS (le Malzieu)	signé CONSTANT
1036	1645/08/20	V	Prunières St Chély d'Apcher	ROUSSET Jeanne CONSTANT Bertrand, docteur en droit	Jeanne ROUSSET vve d'André MATHIEU de Fermus vend à Me Bertrand CONSTANT sa part (1/4) d'une mesure et chazal de moulin pour 15l.	signé CONSTANT
1107	1645/12/21	V	St Chély d'Apcher	SALGUES Gabrielle CAILA André, bourgeois	Gabrielle SALGUES vve de Jean PLANCHON de Brassac vend à Sieur André CAILA un pré contenant une charretée et demi de foin, pour 52l.	signé CAILA
1018	1645/05/25	V	St Chély d'Apcher	SALGUES Isabeau CAILA André, bourgeois	Isabeau SALGUES vve de Jean THOUZERY de Sarrus vend à Sieur André CAILA un champ sis au dit Sarrus pour 38l.	signé CAILA
973	1645/02/14		St Chély d'Apcher	SARRAZIN Jacques BONHOMME Jean	échange de maisons entre les parties	mention de Jeanne SARRAZIN sœur du dit Jacques et de Jeanne CHANTELOUBE belle-sœur du dit BONHOMME. Cf : 1095
1095	1645/12/01	Q	St Chély d'Apcher	SARRAZIN Jacques et PELISSE Jeanne PANAFIEU Pierre, bourgeois	Jacques SARRAZIN et Jeanne PILISSE mariés confessent avoir reçu de Sieur Pierre PANAFIEU 72l. restant de la somme de 120l de l'obligation consentie à Isabeau SOLIER, la dite somme employer par le contrat ci-dessus ezt pour l'apprentissage d'Antoine SARRAZIN fils des dits mariés.	signé PANAFIEU
1028	1645/06/26	CM	St Chély d'Apcher	SAVY Barthélémy AMOUROUX Jeanne	Barthélémy SAVY fils de + Etienne meunier du moulin de Roubbert et de Marie CHALVET d'une part et Jeanne AMOUROUX seconde du nom, fille de + Jacques et de Marguerite TAMBIERE, assistée de Vidal et Jean AMOUROUX ses frères, d'autre. La dite Jeanne AMOUROUX s'est constituée dot de 210l. Le dit Vidal AMOUROUX lui donne la somme de 330l. (dont les 150l. réservées en la donation ci-dessus). la dite Marie CHALVET remet à son fils l'hérédité que lui a laissée le + Etienne SAVY en son T. par Me ALBET	signé V. AMOUROUX

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1026	1645/06/26	Don.	St Chély d'Apcher	TAMRIERE (incertain) Marguerite AMOUROUX Vidal	Marguerite TAMRIERE (lecture incertaine) vve de Jacques AMOUROUX fait donation à Vidal AMOUROUX son fils de tous ses biens et droits, sous réserve d'en conserver l'usufruit sa vie durant et d'être nourrie et logée par son dit fils. Se réservant également 150l. En faveur de Jeanne AMOUROUX sa fille pour faciliter son mariage avec Barthélémy SAVY, 15l. à Jean AMOUROUX jeune son fils, 5s. à Jeanne AMOUROUX sa fille femme de Jean CHABANETTE et 5s. à Jacques AMOUROUX fils de + Jean AMOUROUX.	signé V. AMOUROUX
944	1645/01/09	V	La Fage St Julien Termes	TEYSSÉDRE Gaspard TUFFERY Guillaume	Gaspard TEYSSÉDRE d'Alauziers vend à Guillaume TUFFERY nde Chabanettes une partie de pré d'une charretée de foin pour 50l.	
1094	1645/11/30	Q	Blavignac (Rouveyret)	TUFFERY Jean, tisserand VANEL Etienne	Jean TUFFERY confesse avoir reçu d'Etienne VANEL son beau-frère 40l. En moins de la dot constituée à Valence VANEL sa femme.	
950	1645/01/24	Acc.	St Chély d'Apcher Termes	VALENTIN Antoine, cordonnier TUFFERY Guillaume	accord est trouvé entre Antoine VALENTIN époux en secondes noces de + Françoise BUFFIER et Guillaume TUFFERY de Chabanette comme mari de Marie BUFFIER pour mettre fin au procès existant entre eux concernant des sommes liées au C.M. en première noces de la dite + Françoise BUFFIER avec + François MANENC (?) et au T; de la dite Françoise par Me ALBET instituant le dit VALENTIN son H.U.	mention de Jean TUFFERY fils du dit Guillaume.
1045	1645/09/10	V	St Chély d'Apcher	VALENTIN Jean CAILA Jeanne	Jean VALENTIN de Brassac vend à demoiselle Jeanne CAILA vve de + Sieur Antoine MICHEL, bourgeois un pré et deux petits champs pour 180l.	signé J. CAILA
956	1645/02/04	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	VEYLET Antoine GRAS Jean, bourgeois	Antoine VAILER (VEYLET) de Beyres vend à Sieur Jean GRAS avec faculté de rachat d'ici 10 ans, un pré de 3 charretées de foin pour 134l. Annulant deux obligations consenties par + Jean VEYLET à + Bernard GRAS.	signé GRAS
1055	1645/10/01	Q	St Chély d'Apcher	VIDAL André CHASTANG Jean et Jean	André VIDAL des Clauzes confesse avoir reçu de Jean CHASTANG dit Chastanhou et autre Jean CHASTANG son fils, 100l., une robe et une couverture pour fin et entier paiement de la dot constituée à Agnès CHASTANG femme du dit VIDAL en son C.M. par moi notaire	
997	1645/04/01	V	St Chély d'Apcher	VIDAL Jean, notaire MICHEL Vidal, bourgeois	Me Jean VIDAL représentant du seigneur du Fraisse, apporte la ratification par demoiselle Françoise d'APCHER vve de noble Pierre de ROCHEMURE seigneur du Fraisse faite par Me BRUGEYRON	signé : VIDAL, MICHEL

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
968	1645/02/13	V	St Chély d'Apcher	VIDAL Vidal GRAS Jean	Vidal VIDAL de la Clauze, fils de + Jacques, en son nom et celui de Marguerite JULHIEN sa mère, vend à Sieur Jean GRAS un pré de 2 charretées de foin, un champ de 3 cartonnées de terre et un jardin, le tout pour 100l. annulant diverses obligations des vendeurs.	signé GRAS
1008	1645/05/01	Q	Marvejols Les Bessons	VIELHEDEN Etienne, tisserand RIMEIZE Jean	Etienne VIELHEDEN confesse avoir reçu de Jean RIMEIZE son beau-père 35l. Et une couverture de laine en moins de la dot constituée à Marguerite RIMEIZE sa femme et fille du dit Jean en son C.M. par Me VALENTIN (Rimeize).	
1054	1645/09/24	Obl.	St Pierre le Vieux	VIGIER Jean, maçon TUFFERY Etienne, maçon	Jean VIGIER dit Citron de Civeyrac confesse devoir à Etienne TUFFERY son neveu de Vareilles 100l. suite à aimable prêt.	